



Ligue des
droits et libertés

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018-2019

Adopté à l'Assemblée générale annuelle, le 12 juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

MOT D'ADMINISTRATION	3
1. RÉALISATION DES PRIORITÉS 2018-2019	
1.1 Développement de la LDL	4
1.2 Dossiers prioritaires d'intervention politique	5
1.2.1 Droits économiques, sociaux et culturels (desc) et les orientations en matière de politiques et de programmes sociaux	5
1.2.2 Liberté d'expression, droit de manifester et profilage politique	6
1.2.3 Mécanisme de surveillance des pratiques policières	7
1.2.4 Racisme et exclusion sociale	9
2. DOSSIERS D'INTERVENTION POLITIQUE DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS PONCTUELLES	
2.1 Environnement et droits humains	11
2.2 Droits des Peuples autochtones	11
2.3 Mesures antiterroristes, surveillance des populations et protection des renseignements personnels	11
2.4 Régime québécois de protection des droits de la personne - Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	12
2.5 Programme de contestation judiciaire (PCJ)	12
2.6 Droits des détenu-e-s	12
3. PARTICIPATION À DES COALITIONS OU REGROUPEMENTS SUR DES ENJEUX DE DROITS	
3.1 Coalition de surveillance internationale des libertés civiles (CSILC) et mesures antiterroristes	14
3.2 Échec à la guerre	14
3.3 Observatoire sur les profilages (OSP)	14
3.4 Coalition BDS-Québec	15
3.5 Coalition sur l'aide juridique	15
3.6 Action communautaire autonome et défense collective des droits	15
3.7 Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS)	15
3.8 Table de concertation des partenaires de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse - volet charte	15
4. ÉDUCATION AUX DROITS	
4.1 Revues	16
4.2 Autre publications	16
4.3 Activités publiques	16
4.4 Autres activités	16
4.5 Ateliers	16
5. VIE ASSOCIATIVE	
5.1 Archives et classification	18
5.2 Section régionale	18
5.3 CA et CE	18
5.4 Transition	18
5.5 Permanence	18
5.6 Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH)	19
6. SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019	20
7. LISTE DES MEMBRES DU CA ET DU CE DE LA LDL, DE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE AINSI QUE DES COMITÉS DE TRAVAIL	21
ANNEXE 1 - LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES, PUBLICATIONS, REPRÉSENTATIONS, ÉVÈNEMENTS ET KIOSQUES EN 2018-2019	22

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES DROITS ET LIBERTÉS NE PEUVENT SE SOUMETTRE À LA TYRANNIE DE LA MAJORITÉ

Au sein de nos démocraties, le principe de majorité permet de trancher et de décider quelles options seront retenues lorsque nous faisons face à plusieurs choix possibles. Il faut toutefois rappeler que cette règle de majorité n'est en rien une fin en soi. Elle est un outil facilitant le choix par une société de ses représentantes et ses représentants ou encore de se prononcer sur un enjeu. Le danger serait de croire que l'expression de la majorité écrase d'emblée toute forme de dissidence à l'intérieur du groupe et assure par ce fait même que la vérité et la légitimité se trouvent du côté du plus grand nombre. Nous pouvons voir de nos jours une volonté de plus en plus manifeste dans le discours public à valoriser un projet politique tout simplement parce qu'il serait ce que souhaite « le » peuple, « la » nation, « le » vrai monde, et ainsi de suite. Dans une telle vision des choses, une société ne peut correspondre à une dynamique d'échanges entre personnes différentes, car l'idée même de différence est jugée suspecte. Par son travail, ses actions et ses interventions, la Ligue des droits et libertés (LDL) donne et continue d'offrir un tout autre signification aux rapports qui existent entre nous, en les pensant à l'aune d'un principe d'interdépendance : interdépendance des personnes et des groupes, interdépendance de leurs luttes, interdépendance de leurs droits. Or, l'interdépendance implique par définition la différence, le pluralisme, la diversité, toutes ces formes sociales qui semblent aujourd'hui effrayer alors qu'elles sont les conditions de notre avenir collectif.

La notion d'interdépendance des droits, principe cardinal pour l'action de la LDL, n'a rien à voir avec une seule manière de penser où une seule catégorie de droits engloberait toutes les autres et les dominerait. La défense des droits des peuples autochtones peut croiser celle de l'environnement ; cela ne signifie pas que nous devons assujettir nos préoccupations environnementales à celles que nous avons à l'égard des Autochtones ou vice versa. Lorsque, au sein d'un groupe, chaque personne assume sa responsabilité face aux autres, sa singularité comme individu ne doit pas s'éclipser sous prétexte d'unité. La solidarité n'est pas un moule grâce auquel disparaîtraient par magie l'altérité et les divergences.

Voilà pourquoi la LDL continue d'agir sur plusieurs fronts. Nous combattons le racisme systémique, alors même qu'on voudrait nous faire croire qu'il n'existe pas, car on ne veut pas voir les différences de traitement qui existent entre une personne racisée et une personne blanche. Nous dénonçons sans relâche la brutalité policière, même si elle ne fait que rarement la une des journaux. Et nous ne pourrions jamais accepter une loi qui bafoue les droits des femmes portant le voile, en leur offrant comme seule alternative ou de partir, ou de laisser leurs convictions au vestiaire, ce qui revient à dire qu'elles doivent disparaître, pour préserver une paix sociale imaginaire.

Plus que jamais, la Ligue des droits et libertés refuse une rhétorique fallacieuse visant à blâmer quiconque ne répondrait pas aux goûts et aux mœurs de l'époque. Les droits et libertés ne sont pas une affaire de mode ou de popularité, et même lorsqu'une soi-disant majorité est évoquée pour justifier l'injustifiable, nous ne pouvons l'accepter. Nous ne pouvons permettre de voir des personnes placées au centre des débats politiques pour mieux les en exclure. Nous ne pouvons fermer les yeux lorsqu'elles sont livrées en pâture aux polémiques en raison de leur sexe, de leur conviction religieuse, de leur origine ou de leur classe sociale.

Christian Nadeau
Président de la Ligue des droits et libertés

1. RÉALISATION DES PRIORITÉS 2018-2019

1.1 DÉVELOPPEMENT DE LA LDL

Objectifs 2018-2019 :

- Assurer la viabilité financière de la LDL à long terme : développement financier et développement du membership.
- Améliorer la visibilité de la LDL en travaillant sur la promotion de son travail et ses positions en rendant le discours sur les droits humains plus accessible.

LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA LDL

Le financement de la LDL est essentiellement constitué de trois sources:

- la subvention gouvernementale du SACAIS. Pour la première fois depuis 10 ans, la subvention a été augmentée cette année de près de 20 000\$.
- le partenariat avec la Fondation Léo-Cormier ainsi que le soutien d'Inter Pares;
- l'autofinancement (cotisations des membres, revenus de la campagne de financement, dons de soutien de membres lors du renouvellement de leur membership, dons mensuels et d'autres dons tels que des dons in memoriam). Cette année, nous avons reçu un montant important en dons ou dons in memoriam. Nous explorerons plus sérieusement cette voie de financement dans les années futures. À ces sources de financement s'ajoutent le Programme de soutien à l'action bénévole des député-e-s du Québec, les abonnements, les honoraires pour les conférences et ateliers ainsi que les revenus de publicité et de ventes de documents.
- Nous avons pu compter sur l'appui financier d'un grand donateur cette année en la personne de M. Paresh Chattopadhyay. Nous avons aussi pu compter sur les dons de la famille Heap-Lalonde suite au décès de Margaret Heap, militante et membre de la LDL. Par ailleurs, nous remercions tous les donateurs et toutes les donatrices pour leur appui.

Les revenus annuels provenant des cotisations de membres sont restés stables cette année. Par ailleurs, le nombre de donatrices et donateurs mensuels a légèrement augmenté, passant à 70. Ces dons mensuels représentent maintenant un peu plus de 10 000\$ sur une base annuelle. Les démarches faites auprès des organisations syndicales au cours des dernières années continuent d'assurer une fidélisation de leur soutien financier à la LDL de diverses façons dont l'achat de revues, de publicités dans la revue *Droits et libertés*, ainsi que du soutien à la préparation et aux timbrages de nos envois postaux.

Cette année, nous avons fait appel au groupe *Party pyjama littéraire* pour la tenue de notre soirée bénéfique au Lion d'Or le 7 février. Cet événement fut un succès: plus de 150 personnes ont participé à la soirée. Moment à la fois de rassemblement, de célébration et d'autofinancement, nous verrons si nous maintenons l'événement sous cette forme ou sous une autre en 2020-2021.

SITUATION ACTUELLE DU MEMBERSHIP ET CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT ANNUELLE

Il y a deux façons de consolider l'autonomie financière de la LDL : augmenter les dons et accroître le nombre de membres.

Augmenter le nombre de membres ne doit pas être vu comme une simple question de survie financière : augmenter le membership de la LDL contribue à la rendre plus forte, à accroître sa crédibilité politique, sa capacité d'influence et ses relais dans l'espace public. Des efforts plus importants seront donc consacrés au développement du membership dans les prochaines années. Il ne s'agit plus seulement d'assurer le renouvellement des membres actuels de la LDL, mais bien de recruter de nouveaux membres.

La LDL a donc lancé une campagne d'adhésion en avril : *Grand repêchage! Recru-e-s recherché-e-s pour la défense de nos droits!* Les personnes déjà membres étaient invitées à renouveler leur adhésion et à recruter au moins un nouveau membre. Nous avons aussi déployé des moyens sur les réseaux

sociaux afin de nous faire connaître et de favoriser le recrutement. Les militant-e-s de la LDL ont été mis à contribution afin de diffuser notre campagne le plus largement possible.

Nous travaillons aussi sur une campagne de dons pour l'automne et tenterons de toucher de nouveaux donateurs, dans de nouveaux milieux.

Tous nos outils relatifs à l'adhésion insistent sur le fait que la LDL accepte les adhésions quelle que soit la somme versée.

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE LA LDL EN RENDANT LE DISCOURS SUR LES DROITS HUMAINS PLUS ACCESSIBLE

Comme il y a eu beaucoup de mouvement au sein de la permanence cette année (nouvelle coordonnatrice depuis août 2018 et nouvelle responsable des communications depuis janvier 2019), le travail à faire dans ce dossier a pris un peu de retard. Mais nous travaillons présentement activement sur la production d'un plan permettant de mieux orienter nos actions de communications et de mieux mettre en valeur nos prises de position et notre travail. Nous avons aussi entrepris de refaire complètement le site web, vitrine importante pour notre travail. La campagne de recrutement et de renouvellement du membership est aussi un travail de communications et de promotion important.

Au niveau de l'amélioration de nos pratiques pour les rendre plus inclusives, nous avons veillé à ce que le résumé du rapport de la mission d'observation des libertés civiles du G7 soit traduit en anglais. Nous avons aussi fait traduire en anglais la brochure « Le racisme systémique : parlons-en! » ainsi que notre fascicule sur la « Laïcité ». Nous tentons aussi de faire davantage de publications en anglais sur notre page Facebook.

1.2 DOSSIERS PRIORITAIRES D'INTERVENTION POLITIQUE

1.2.1 DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (DESC) ET LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES SOCIAUX

Objectif 2018-2019 :

- *Proposer une analyse des politiques et programmes sociaux qui permette de comprendre la portée des DESC et l'interdépendance des droits.*

Le groupe de travail sur la protection sociale suit de près les débats entourant les mutations de la protection sociale au Québec. Cette année, il a poursuivi un projet de recherche qui vise à analyser et à situer dans le cadre de référence des droits humains les différents changements induits par les gouvernements en matière de protection sociale, notamment la tendance croissante d'utiliser la fiscalité comme outil de protection sociale.

PROJET DE RECHERCHE

PENSER LA PROTECTION SOCIALE SELON LE CADRE DE RÉFÉRENCE DES DROITS HUMAINS

Afin de continuer ses travaux et d'offrir aux groupes sociaux des outils d'analyse et d'évaluation des propositions gouvernementales portant sur différents programmes de protection sociale actuellement en bouleversement, la LDL a bénéficié cette année d'une subvention Partenariat octroyée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le comité tiendra une journée de réflexion-formation le 15 mai 2019 sur cette tendance à la fiscalisation de la protection sociale. Une trentaine de personnes sont attendues, provenant de divers horizons : employabilité, syndical, lutte à la pauvreté, féminisme et mouvements des femmes, environnemental, etc. À terme, un outil de vulgarisation et de réflexion sur cette question sera produit afin de pénétrer davantage les mouvements sociaux. Le comité espère que l'étude de cette question favorisera le renouvellement du débat autour de la lutte contre la pauvreté et de la protection sociale au Québec.

1.2.2 LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE

Objectifs 2018-2019 :

- *Réhabiliter dans l'espace public le droit d'exercer ces libertés civiles.*
- *Renforcer le mouvement de défense en faveur de ces libertés.*
- *Obtenir la reconnaissance de pratiques de profilage politique et l'adoption de mesures visant à les éradiquer.*

La montée des populismes et la présence de plus en plus affirmée de diverses organisations porteuses d'un discours raciste, voire haineux, nous ont amené à préciser ce que pourraient être les interventions de la LDL en matière de liberté d'expression.

Nous avons par ailleurs avancé sur notre projet de guide d'analyse des règlements municipaux ayant une incidence sur le droit de manifester et suivi de près notre plainte pour profilage politique auprès de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ). Conjointement avec Amnistie internationale, nous avons tenu une mission d'observation durant le G7 qui se tenait à La Malbaie en juin 2018. Nous sommes aussi intervenus auprès de la Ville de Montréal pour qu'elle reconnaisse les pratiques de profilage politique, tout en participant à leur table de travail sur l'analyse des règlements municipaux et leur potentiel de profilage racial et social.

MONTÉE DU POPULISME ET DU DISCOURS RACISTE

Nous avons tenu une soirée publique sur ces questions importantes en décembre 2018 : *La liberté d'expression : pour tout le monde?* Une capsule vidéo a été produite à partir des interventions des panelistes dans le cadre de cette soirée.

PROJET DE GUIDE D'ANALYSE DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX AYANT UNE INCIDENCE SUR LE DROIT DE MANIFESTER

Ce projet, qui bénéficie d'un soutien du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (SAC-UQAM), vise à répondre aux préoccupations des groupes militants de diverses régions au Québec en leur fournissant un outil d'analyse des principaux obstacles au droit de manifester contenus dans les règlements municipaux et dans les directives d'application de ceux-ci. Il vise également à aider les groupes et les militant-e-s à élaborer diverses stratégies juridiques et de mobilisation pour promouvoir leur droit à la liberté d'expression.

La première section de cet outil consiste en l'analyse juridique et militante de huit dispositions-types, soient les principales entraves au droit de manifester présents dans les règlements municipaux. La deuxième section porte sur l'analyse des directives d'application de ces règlements et la troisième section documente les stratégies d'intervention et de mobilisation employées dans certaines régions pour contester ces règlements.

Le projet est quasiment complété. Nous attendons la réponse à notre demande de financement auprès du Fonds aux collectivités du ministère de l'Éducation du Québec pour entamer une tournée d'envergure avec les outils et formations reliées à ce projet.

PROFILAGE POLITIQUE, RACIAL ET SOCIAL

Rappelons que la LDL a déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) pour profilage politique au nom de personnes arrêtées lors de la manifestation opposée à la brutalité policière du 15 mars 2013. L'enquête a été complétée en mars 2019 et le Comité des plaintes de la Commission a décidé de saisir le Tribunal des droits de la personne du Québec en déposant une demande de recours qui allègue du profilage politique de la part du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Par ailleurs, dans le cadre des consultations menées par la Ville de Montréal sur la lutte contre le profilage social et le profilage racial en 2017, la LDL avait présenté un avis demandant aux autorités politiques et policières de collaborer aux enquêtes en cours devant la CDPDJ, enquêtes visant à faire la lumière sur diverses allégations de profilage politique au sein du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). La LDL avait également réclamé une révision des différents règlements sur le

pouvoir d'intervention des agent-e-s de police, puisque, dans l'état actuel des choses, ces pouvoirs (ou ces interventions ?) augmentent les risques de pratiques de profilage racial, social et politique. On retrouve parmi les recommandations formulées à l'issue de cette consultation une recommandation qui porte sur la révision de ces règlements, faisant référence aux pratiques de profilage social et racial, omettant toutefois les pratiques de profilage politique.

La Ville de Montréal a commencé son travail de révision de ces règlements et la LDL fait partie des organismes consultés. Nous avons inlassablement ramené la question du profilage politique dans cet exercice, mais on nous a répondu que comme la consultation publique et les recommandations en découlant ne portaient pas sur le profilage politique, il fallait s'adresser au Conseil exécutif. Nous avons donc demandé une rencontre à la nouvelle conseillère responsable de la Sécurité publique, Rosannie Filato, pour discuter de cela.

En décembre 2018, le SPVM a déposé son Plan stratégique pour contrer le profilage racial et social 2018-2021 lors d'une séance de la Commission de sécurité publique. La LDL était présente et a notamment déploré le fait que, malgré 35 années de vœux pieux et plusieurs plans d'action sans lendemain, le profilage racial et social de la part du SPVM est toujours aussi présent. La LDL a par ailleurs souligné que le SPVM n'a pas démontré comment le Plan stratégique 2018-2021 allait réussir là où les plans précédents ont échoué.

MISSION D'OBSERVATION DURANT LE G7

Conjointement avec Amnistie internationale (sections anglophone et francophone), la LDL a organisé une mission d'observation indépendante des libertés civiles lors du G7 de juin 2018. La mission était composée d'une quarantaine d'observatrices et observateurs doté-e-s d'une expertise solide et variée, issu-e-s principalement des rangs des deux organisations et ayant reçu une formation obligatoire. L'équipe d'observation a été déployée du 7 au 9 juin 2018 à Québec et à la Malbaie pour documenter les conditions d'exercice des libertés civiles et les situations pouvant mener à des violations de droits humains sur les sites de manifestation comme dans les lieux de détention.

Un rapport de mission a été publié en septembre 2018, *Manifester sous intimidation: Rapport de mission d'observation du G7*. Il a fait état de plusieurs violations de la liberté d'expression durant le G7, y compris du droit de manifester, de la liberté de presse et du droit à l'information, ainsi que des arrestations et détentions abusives.

Sans surprise, ses conclusions contrastaient avec le bilan du ministre de la Sécurité publique, qui a maintenu que ce fut une opération de sécurité publique réussie. Le rapport a énoncé une série de recommandations exigeant des autorités politiques et policières qu'elles se conforment à leurs obligations domestiques et internationales, notamment en ce qui concerne le droit de manifester, le droit d'être protégé-e contre des fouilles abusives et des arrestations arbitraires, ainsi que les droits des personnes détenues.

1.2.3 MÉCANISME DE SURVEILLANCE DES PRATIQUES POLICIÈRES

Objectif 2018-2019 :

- *Élargir le mouvement en faveur de la mise en place de mécanismes efficaces pour contrer l'impunité policière.*

La LDL maintient son activité de veille des travaux du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI). Elle intervient de différentes manières pour réclamer la fin de l'utilisation des armes intermédiaires dans le contexte de manifestations ou lors d'interventions policières.

BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI)

Près de trois ans après la mise en place du BEI, d'importantes lacunes perdurent. En novembre 2018, grâce à une demande d'accès à l'information de la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), la LDL, la CRAP, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) ont eu accès à toutes les lettres que la directrice du Bureau des enquêtes indépendantes a fait parvenir aux directions de certains corps policiers québécois depuis la création du BEI. Ces dix lettres ont mis en évidence de graves dysfonctionnements

dans le déroulement des enquêtes du BEI. Les quatre organisations ont tenu une conférence de presse en novembre et ont interpellé le Directeur des poursuites criminelles et pénales, la ministre de la Sécurité publique, la directrice du BEI et les conseils municipaux afin qu'ils prennent immédiatement les mesures nécessaires pour corriger la situation et sanctionner les policiers concernés.

La réponse des intervenants politiques a été très décevante et aucun geste n'a été posé afin de régler la situation.

Nous avons aussi interpellé une seconde fois la directrice du BEI concernant des irrégularités importantes dans une enquête sur la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville. Suite d'une intervention policière ayant causé une blessure grave à un homme de 84 ans, le corps de police a avisé le BEI huit jours après l'intervention : ce délai ne respecte pas le Règlement du BEI.

En juin 2019, cela fera trois ans que la première enquête du BEI a été ouverte. Nous travaillons donc à un « bilan alternatif » sur ces premières années d'activités afin de ramener nos préoccupations dans l'espace public sur cet enjeu important.

POURSUITE DES TRAVAUX SUR LES PRATIQUES POLICIÈRES

Au fil des dernières années, nous avons été témoins à maintes reprises de pratiques policières abusives et injustifiées, ces dernières ont entraîné des conséquences graves, voire la mort. La police est souvent source de violation de droits: profilage discriminatoire, surveillance de citoyens, brutalité policière, contrôle des manifestations, etc. La population et les groupes sociaux ont très peu de prise sur cette institution. Ces constats ont incité à LDL à se pencher sur la police dans le numéro de l'automne 2018 de *Droits et libertés, La Police au Québec... intouchable?* Des auteur-e-s, des professeur-e-s ainsi que des militant-e-s jettent un regard citoyen sur la police, son rôle et ses pratiques. Nous avons organisé deux lancements pour cette revue : un à Gatineau en janvier et un à Montréal en février, en collaboration avec *Mtl sans profilage*.

Le comité de travail sur les pratiques policières finalise une base de données permettant de colliger différents types d'information sur les interventions policières causant la mort ou des blessures. Ce type de base de données n'existe pas et pourrait s'avérer fort utile comme outil d'analyse.

En octobre, la LDL a rencontré Nathalie Goulet, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif et Alex Norris, conseiller élu et désigné Conseiller associé à la sécurité publique. Cette rencontre a permis d'aborder divers sujets de préoccupation concernant les pratiques du SPVM, dont l'usage des pistolets taser et le profilage. À cette occasion, nous avons émis l'idée que la Ville de Montréal tienne une consultation publique sur les méthodes d'intervention du SPVM afin de dresser un portrait exhaustif de celles-ci et de cibler les changements nécessaires : il n'est pas normal que 10 personnes soient mortes lors d'interventions du SPVM dans les 5 dernières années. M. Norris et Mme Goulet se sont dit ouverts à cette proposition de consultation publique. En janvier 2019, la LDL leur a donc fait parvenir une demande officielle, appuyée par 24 organisations. En février, nous recevons une communication indiquant qu'il leur était impossible de lancer cette consultation, mais qu'une séance de la Commission de sécurité publique porterait sur la désescalade et la formation du SPVM auprès des populations vulnérables. Nous continuerons les pressions à ce sujet.

Depuis 2017, les audiences de la Commission de sécurité publique sont maintenant publiques et une partie de celles-ci est consacrée aux questions du public. La LDL est intervenue publiquement à certaines de ces audiences publiques, notamment celles sur le Plan d'intervention du SPVM sur l'encadrement des manifestations, le profilage racial et social, les caméras portatives, la nomination du nouveau chef du SPVM, Sylvain Caron, et la désescalade et la formation pour intervenir auprès des populations vulnérables.

Concernant le projet-pilote de caméras portatives par le SPVM, la LDL a rappelé que la Ville de Montréal ne devait pas prendre une décision sur l'unique base du rapport du SPVM et que d'autres parties devaient être entendues. Malgré cela, la Ville de Montréal a tué dans l'œuf le projet-pilote, sur le seul avis du SPVM.

La LDL n'était pas nécessairement en faveur du projet, mais jugeait que le rapport du SPVM ne répondait pas à nos nombreuses questions et préoccupations. À peu près aucune donnée ne portait sur la protection de la vie privée et sur les garanties de transparence et d'imputabilité. Et que feront les forces

policières avec les données récoltées? Nous ne le savons pas vraiment. De plus, la LDL a souligné que la forme de la séance de la Commission sécurité publique ne permet pas un réel échange sur cette question importante. L'enjeu principal ici n'est pas l'utilisation des caméras portatives, mais bien de s'assurer d'un véritable mécanisme assurant l'imputabilité et la transparence des policiers.

1.2.4 RACISME ET EXCLUSION SOCIALE

Objectifs 2018-2019 :

- *Développer une pratique de lutte contre le racisme, fondée sur le caractère systémique du racisme.*
- *Apprendre à nommer la blanchité.*
- *Alerter l'opinion publique, les institutions et les décideurs sur les causes structurelles du racisme.*

La LDL a été active dans ce dossier en poursuivant la distribution de la brochure « Le racisme systémique : parlons-en! » et en continuant de donner une série d'ateliers et de rencontres publiques visant à faire reconnaître l'existence du racisme systémique afin d'en comprendre les rouages. La brochure a été traduite et est maintenant aussi disponible en anglais. Nous sommes aussi intervenus dans le cadre du processus d'adoption du projet de loi sur les signes religieux du gouvernement Legault.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE

Nous continuons de recevoir beaucoup de demandes pour notre atelier sur le racisme systémique. Nous avons aussi tenu une soirée publique sur l'islamophobie dans le cadre de la semaine anniversaire de la tuerie à la Grande mosquée de Québec en janvier 2019.

Ces rencontres publiques et ateliers sont à poursuivre. Nous avons aussi entamé un travail de remue-ménages afin de produire d'autres outils sur la question du racisme systémique, notamment des capsules vidéo.

Nos diverses interventions concernant le racisme visent à mieux comprendre que le racisme est systémique, c'est-à-dire qu'il est inscrit dans les structures de la société et de nos institutions, et ceci afin de nous permettre de dégager des perspectives de lutte contre les obstacles systémiques à l'égalité pour tous et toutes.

PROJET DE LOI SUR LES SIGNES RELIGIEUX

Dans la foulée du dépôt du projet de loi 21, Loi sur la laïcité de l'État, en mars 2019, la Ligue des droits et libertés (LDL) est intervenue dans l'espace public en rappelant qu'une réelle laïcité implique que c'est l'État qui doit être laïc et non ses employé-e-s, encore moins les personnes qui reçoivent des services de l'État. Nous avons aussi demandé au gouvernement de faire marche arrière avec ce projet de loi discriminatoire. Nous avons eu la confirmation que nous devrions être entendus en commission parlementaire sur cette question d'ici la fin de la session parlementaire.

La LDL considère en effet que ce projet de loi crée du profilage religieux de nature discriminatoire envers certaines communautés particulières et va ainsi à l'encontre de la neutralité religieuse de l'État, qui vise au contraire à éviter toute forme de discrimination fondée sur des critères religieux entre les individus. En consacrant la séparation des religions et de l'État, la laïcité a pour but de protéger tant les croyant-e-s que les non croyant-e-s de la domination d'un groupe qui voudrait imposer sa croyance ou sa non-croyance par le biais de l'État.

C'est l'interdépendance des droits humains qui guide les prises de position de la LDL. Cette interdépendance des droits implique qu'il n'y a pas un droit qui prime sur un autre, ils se protègent les uns les autres. Ainsi, la privation d'un droit entraîne forcément le recul de certains autres, de même que l'amélioration d'un droit en fait progresser certains autres.

Que veut dire cette approche dans un contexte de laïcité de l'État? Cela implique que la réalisation de la totalité des droits est nécessaire à la dignité de la personne: cette approche nous dit que, dans le cas qui nous occupe, on ne peut dissocier droit au travail et liberté de conscience et de religion, notamment.

CONSULTATION SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE

La LDL est membre de la Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS). Celle-ci compte tenir une consultation sur le racisme systémique dans l'ensemble des secteurs de notre société: santé, éducation, sécurité publique, logement, culture, etc. Compte tenu de la volte-face du précédent gouvernement sur une telle consultation en octobre 2017, la LDL souhaite, à la hauteur de ces moyens, appuyer la TCRS dans cet exercice d'envergure.

ADOPTÉ

2. DOSSIERS D'INTERVENTION POLITIQUE DE VEILLE ET D'INTERVENTIONS PONCTUELLES

2.1 ENVIRONNEMENT ET DROITS HUMAINS

Objectif 2018-2019 :

- *Amener un nombre grandissant de personnes et de groupes à concevoir les enjeux environnementaux d'un point de vue de droits humains.*

Dans le dossier environnement, le travail de la LDL consiste principalement à développer une analyse des enjeux environnementaux dans une perspective de droits humains. Cette année, pour des raisons logistiques, le comité environnement était en veilleuse. Le CA a tenu une séance spéciale sur cette question, afin de réfléchir à quelle forme concrète pourrait prendre l'action de la LDL sur cet enjeu.

Lors de la rentrée parlementaire à l'automne 2018, nous avons interpellé le gouvernement Legault afin qu'il prenne ses responsabilités face à la crise climatique et qu'il s'engage immédiatement dans la voie d'une transition juste et respectueuse des droits humains.

2.2 DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Objectifs 2018-2019 :

- *Sensibiliser la population quant aux enjeux relatifs aux droits des Peuples autochtones.*
- *Renforcer le mouvement en faveur de la défense des droits des Peuples autochtones au sein de la population.*

En 2018-2019, la LDL a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation sur le droit à l'autodétermination des peuples autochtones.

SOIRÉE PUBLIQUE « VICTOIRE ATIKAMEKW EN PROTECTION DE LA JEUNESSE »

En janvier 2018, le Conseil de la Nation Atikamekw concluait une entente historique avec le gouvernement du Québec permettant l'application d'un régime particulier de protection de la jeunesse, « dans le respect des réalités et des valeurs autochtones atikamekw ».

Cette victoire de la Nation Atikamekw illustre comment peut s'actualiser le droit à l'autodétermination des peuples autochtones, plus particulièrement par la voie du renforcement de leurs institutions politiques et sociales, tel que l'énonce la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. C'est dans cet esprit que la Nation Atikamekw a mené cette longue bataille.

La Ligue des droits et libertés a organisé une soirée avec le Grand Chef de la Nation Atikamekw ainsi que l'avocate ayant accompagné la nation dans ses démarches, Me Anne Fournier. Cette soirée a permis de mieux connaître leur lutte et leur victoire pour la réalisation de ce droit et de développer des liens de solidarité avec la nation Atikamekw. Me Bernard Richard, Conseiller auprès de l'agence Mi'gmaq Child and Family Services du Nouveau-Brunswick est aussi venu témoigner des combats similaires des Premières nations du Nouveau-Brunswick.

2.3 MESURES ANTITERRORISTES, SURVEILLANCE DES POPULATIONS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le comité sur la surveillance des populations a poursuivi son travail de veille. Étant donné que la question de la collecte de données personnelles est maintenant largement reconnue, le comité a convenu de se pencher plutôt sur l'impact que ceci peut avoir sur le comportement des individus, sur le fonctionnement social ainsi que sur les principes démocratiques.

La LDL prend régulièrement part aux rencontres de concertations des organisations de défense des libertés civiles du Canada (l'Association canadienne des libertés civiles, la British Columbia Civil

Liberties Association, la Canadian Muslim Lawyers Association, le National Council of Canadian Muslims et Amnistie internationale Canada).

Deux ou trois fois par année, la LDL participe également à des rencontres téléphoniques organisées par le bureau du Commissaire à la vie privée du Canada pour échanger sur des questions de protection de la vie privée et de surveillance des populations.

Le 30 octobre dernier, deux représentants de la LDL ont rencontré le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, à leur demande. Le comité souhaitait avoir un échange avec la LDL sur nos préoccupations en matière de sécurité nationale. Nous avons fait part au comité du danger que représentaient l'accumulation de mesures liberticides depuis la première loi anti-terroriste, l'accroissement des processus judiciaires reposant sur des « preuves » secrètes, le profilage en matière de sécurité nationale ainsi que l'utilisation de ces mesures pour criminaliser des personnes opposées à des politiques gouvernementales, en particulier les Autochtones et les environnementalistes. Ce comité nouvellement créé fait rapport annuellement au premier ministre sur des questions de sécurité nationale.

2.4 RÉGIME QUÉBÉCOIS DE PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE – COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (CDPDJ)

Objectif 2018-2019 :

- *Préserver et améliorer le régime québécois de protection des droits de la personne.*

La CDPDJ a traversé une importante crise interne. La présidente, entrée en fonction en février 2017, a démissionné en décembre 2018, suite à l'adoption du rapport d'enquête confidentiel de la Protectrice du citoyen lequel recommandait implicitement son départ. Ce rapport n'a jamais été rendu public. À différents moments durant cette crise, la LDL est intervenue publiquement ainsi qu'auprès des responsables politiques pour préserver l'institution au-delà des problèmes auxquels elle se trouvait confrontée.

En janvier 2019, la LDL a rencontré le président par intérim de la CDPDJ (il a été confirmé président en février 2019). La LDL lui a rappelé que la société civile doit avoir son mot à dire sur la modernisation annoncée de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse : le principal enjeu reste l'accès à la justice en matière de droits de la personne.

La LDL continuera son travail de mobilisation et de pression autour de cette question, tout en rappelant que les droits économiques et sociaux doivent obtenir le même statut que les droits civils et politiques dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

2.5 PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE (PCJ)

Objectif 2018-2019 :

- *Obtenir une révision du PCJ permettant de mener des recours judiciaires en vue de faire avancer la reconnaissance des droits humains.*

Pour donner suite aux pressions soutenues des organisations de la société civile québécoise et canadienne, dont la LDL, le Programme est de nouveau actif.

2.6 DROITS DES DÉTENU-E-S

Objectifs 2018-2019 :

- *Rétablir les droits des femmes détenues transférées de la prison Tanguay au centre de détention Leclerc de Laval.*
- *Ouvrir un débat public sur la question de la détention des femmes en réponse à des problèmes d'ordre social.*

La LDL fait partie de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ). En plus de faire pression pour améliorer les conditions de vie des femmes détenues au Leclerc, cette coalition souhaite que le dossier des femmes détenues à l'Établissement Leclerc ouvre sur une réflexion commune plus large concernant l'incarcération des femmes comme réponse à un problème social.

Dans le cadre de la campagne électorale québécoise de septembre 2018, la LDL a interpellé les partis en lice sur la question des droits des femmes détenues à la prison Leclerc. En octobre 2018, nous apprenions que les conditions de détention, déjà pas très roses, se détérioraient grandement. La LDL a donc rencontré la Protectrice du citoyen afin de lui demander de faire enquête. En novembre, la LDL a aussi saisi l'Organisation des Nations Unies en transmettant ses observations sur la prison Leclerc au Comité contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants. Ce comité examinait le rapport périodique du Canada en regard de la Convention contre la torture.

La LDL a aussi demandé une rencontre à la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, afin que les femmes détenues soient hébergées ailleurs qu'au Leclerc. Cette demande de rencontre est restée lettre morte... jusqu'à ce que la LDL soutienne une requête en injonction d'urgence de deux détenues en janvier 2019. Elle nous invitait à rencontrer le sous-ministre aux Services correctionnels.

Le 7 mars 2019, la LDL ainsi que les autres membres de la CASIFQ, rencontraient donc, pour une troisième fois en trois ans, le sous-ministre aux Services correctionnels ainsi que la directrice de l'Établissement Leclerc. La LDL a réitéré ces principaux sujets de préoccupation et rappelé que le Leclerc devait être une solution temporaire. Nous avons aussi abordé deux autres éléments : la configuration architecturale du Leclerc et la culture correctionnelle de l'administration carcérale, toutes deux jugée trop répressives compte tenu du faible degré de dangerosité des femmes détenues. Nous avons demandé à accéder aux analyses et réflexions du Comité créé par l'ex-ministre Coiteux afin de connaître les pistes de solutions envisagées et les échéanciers prévus. Lors de cette rencontre, le sous-ministre nous a confirmé que le gouvernement avait autorisé la construction d'une nouvelle prison pour femmes, mais que cela prendrait 7 à 10 ans avant qu'elle ne soit en fonction.

En janvier, la LDL a aussi rencontré les responsables du dossier de la sécurité publique des trois partis d'opposition afin de leur faire un portrait de la situation au Leclerc et leur demander d'intervenir dans le dossier.

Le 27 février 2019, la CASIFQ a organisé une campagne massive de lettres à la ministre Guilbault afin que les femmes sortent de la prison Leclerc. Environ 200 individus et organisations ont écrit à la ministre Guilbault.

3. PARTICIPATION À DES COALITIONS OU REGROUPEMENTS SUR DES ENJEUX DE DROITS

3.1 COALITION DE SURVEILLANCE INTERNATIONALE DES LIBERTÉS CIVILES (CSILC) ET MESURES ANTITERRORISTES

Objectif 2018-2019 :

- *Défendre les libertés civiles et contrer l'adoption de mesures qui leur portent atteintes dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.*

La LDL est une des organisations fondatrices et une membre active de la CSILC. Elle y est représentée par Dominique Peschard et Martine Éloy. Dominique Peschard est également co-président de la Coalition.

Le travail de la CSILC cette année a porté sur le projet de loi C-59, la *Loi concernant des questions de sécurité nationale*. Une campagne coordonnée par plusieurs organisations de défense des libertés civiles, dont la LDL, a été menée auprès du Sénat pour amender C-59 sur trois points essentiels : abroger les pouvoirs de perturbation accordés au SCRS dans le projet de loi C-51, abroger la Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada et mettre fin à la liste d'interdiction de vol. Rappelons que C-59 maintient l'essentiel de la loi C-51 adoptée sous les conservateurs. C-59 a franchi l'étape de la troisième lecture au Parlement et a complété l'étape de la deuxième lecture au Sénat. L'objectif du gouvernement est d'obtenir la sanction royale avant la dissolution du Parlement.

3.2 ÉCHEC À LA GUERRE

Objectifs 2018-2019 :

- *Faire ressortir les enjeux de droits humains dans les problématiques abordées par le Collectif Échec à la guerre.*
- *Mobiliser les membres de la LDL et les organismes partenaires à prendre part aux activités et campagnes du Collectif.*

La LDL est membre du collectif et y délègue une représentante, Martine Éloy.

La LDL a appuyé la 8e campagne du coquelicot blanc et la publication d'un texte dans le *Devoir* du 3 novembre 2018. Ce texte invitait la population à porter le coquelicot blanc comme signe d'appui à la demande d'un changement radical de la politique internationale du Canada. Le texte dénonçait aussi les ventes record d'armements à des pays reconnus pour les violations des droits de la personne, notamment l'Arabie saoudite.

La LDL a invité ses membres à participer à la vigile silencieuse du 11 novembre 2018 à la mémoire de toutes les victimes de la guerre devant le lieu de la cérémonie officielle de la journée du Souvenir, ainsi qu'à une soirée d'information sur la crise au Venezuela en mars 2019.

3.3 OBSERVATOIRE SUR LES PROFILAGES (OSP)

Objectif 2018-2019 :

- *Promouvoir des changements structurels dans les pratiques et les politiques organisationnelles et institutionnelles des acteurs socio-judiciaires pour soutenir une sécurisation de l'espace public respectueuse des droits de la personne.*

Les activités de l'Observatoire sont actuellement en veilleuse, dans l'attente d'une réponse à une demande de financement auprès du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

3.4 COALITION BDS-QUÉBEC

Objectif 2018-2019 :

- *Obtenir le respect intégral par Israël du droit international et des droits des Palestiniens-ne-s.*

La LDL est membre de BDS-Québec et Amélie Nguyen nous y représente.

3.5 COALITION SUR L'AIDE JURIDIQUE

Objectif 2018-2019 :

- *Déterminer les orientations de travail de la Coalition.*

La Coalition pour l'accès à l'aide juridique a vu le jour à l'automne 2007. Elle est composée de groupes communautaires, sociaux, syndicaux et d'intervenants du monde juridique qui se préoccupent d'accès à la justice. La LDL est membre de la Coalition. Lucie Lamarche y représente la LDL.

En avril 2019, la Coalition a sollicité des entretiens auprès de la Ministre de la justice du Québec et du président de la Commission des services juridiques afin de discuter de l'insuffisance du panier de services en matière d'aide juridique et des obstacles à l'admissibilité. Pour la Coalition, l'enjeu de l'accès à la justice ne se résume pas à une offre plus substantielle d'informations juridiques. L'accès à la justice est un élément clé du respect de l'interdépendance de tous les droits humains.

3.6 ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Objectif 2018-2019 :

- *Défendre le financement et les intérêts de la Ligue des droits et libertés au sein du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) et du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).*

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), dont la LDL est membre, assure la représentation de ces organismes auprès du gouvernement du Québec (SACAIS / ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale).

Le RODCD a été très actif cette année, notamment en tenant une consultation large sur son avenir. Il a aussi effectué diverses démarches auprès du nouveau ministre responsable du dossier et des oppositions sur la question du financement de la défense collective des droits.

3.7 TABLE DE CONCERTATION SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE (TCRS)

Objectifs 2018-2019 :

- *Sensibiliser, informer et engager la population québécoise dans la réduction, voire l'élimination, du racisme systémique.*
- *Favoriser le développement d'une concertation, entre l'ensemble des intervenants impliqués dans la lutte contre le racisme systémique ainsi qu'entre la société civile et les administrations publiques.*
- *Développer, améliorer et faire connaître les outils de lutte contre le racisme systémique.*
- *Défendre les droits et libertés et promouvoir une égalité réelle entre toutes les personnes.*

La LDL est membre de la TCRS et y est représenté par Samuel Blouin. Pour plus de détails, voir la section 1.2.4 du Rapport d'activités.

3.8 TABLE DE CONCERTATION DES PARTENAIRES DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE LA JEUNESSE – VOLET CHARTE

Objectifs 2018-2019 :

- *Partager les préoccupations de la LDL sur divers enjeux de droits et libertés.*
- *Assurer le renforcement du régime québécois de défense des droits et libertés.*

Cette Table a été remise sur pied après deux ans de dormance. Une rencontre a eu lieu en novembre 2018. La LDL en a profité pour soulever des questions concernant la modernisation annoncée de cette institution fondamentale qu'est la CDPDJ.

4. ÉDUCATION AUX DROITS

4.1 REVUES

En collaboration avec la Fondation Léo-Cormier (FLC), la LDL a réalisé deux revues:

- « La police au Québec : intouchable? », Automne 2018
- « Droits des aîné-e-s », Printemps 2019

4.2 AUTRE PUBLICATIONS

En collaboration avec la FLC, la LDL a publié :

- Manifester sous intimidation: Rapport de mission d'observation du G7

4.3 ACTIVITÉS PUBLIQUES

En collaboration avec la FLC, la LDL a organisé :

- Une visite collective de l'exposition « Soulèvement » à la Galerie de l'UQAM le 11 octobre 2018.
- Une soirée publique sur le système de protection de la jeunesse et la nation Atikamekw « Victoire atikamekw en protection de la jeunesse », le 26 novembre 2018.
- Une soirée publique « La liberté d'expression : pour tout le monde? » le 5 décembre 2018.
- Lancement de la revue Droits et libertés « La police au Québec : intouchable? » à Gatineau le 30 janvier 2019.
- Une soirée publique « L'islamophobie et le racisme systémique : parlons-en! » le 31 janvier 2019.
- Soirée bénéfice de la LDL, le 7 février 2019.
- Lancement de la revue Droits et libertés « La police au Québec : intouchable? » à Montréal le 11 février 2019.
- Une soirée d'échanges sur le travail de la LDL « La Ligue des droits et libertés : plus que jamais! », le 27 mars 2019.

4.4 AUTRES ACTIVITÉS

Profitant du fait que le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la santé, M. Dainius Puras, était de passage à Montréal, la LDL a coorganisé avec l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) un échange entre le Rapporteur et une quinzaine d'organisations qui travaillent sur le droit à la santé au Québec. L'objectif de cet échange était de sensibiliser le Rapporteur à la réalité sur le terrain et aux obstacles grandissants au droit à la santé au Québec. Les organisations présentes ont par la suite publié une lettre ouverte sur le droit à la santé, spécifiant les défis au Québec.

4.5 ATELIERS

En collaboration avec la FLC, la LDL a tenu les ateliers suivants :

- Atelier « Surveillance » présenté par Martine Éloy, au Centre de femmes l'Essentielle, Beloeil, le 21 novembre 2018.
- Ateliers (2) « Racisme systémique » à deux groupes dans le cadre d'un cours en travail social (UQAM) présentés par Martine Éloy, le 6 décembre 2018.
- Présentation sur la « Laïcité », par Martine Éloy dans le cadre du Colloque de « Lutttes communes – Intersyndicale », Montréal, le 17 février 2019.
- Atelier « Racisme systémique » présenté par Martine Éloy à des étudiantes du programme Sage-femmes (UQTR) à Trois-Rivières, le 20 février 2019.

- Atelier « Racisme systémique » présenté par Martine Éloy lors d'un cours au CEGEP de Joliette, organisé à l'initiative du CREDIL et du Mouvement d'Éducation Populaire Autonome de Lanaudière, le 26 février 2019.
- Atelier « Racisme systémique » présenté par Martine Éloy lors d'un diner-causerie organisé par la Table de Concertation en développement social de Verdun, le 26 mars 2019.
- Atelier « Laïcité » présenté par Martine Éloy au Centre des femmes D'Main, Valleyfield, le 23 mai 2019.

ADOPTÉ

5. VIE ASSOCIATIVE

5.1 ARCHIVES ET CLASSIFICATION

Objectif 2018-2019 :

- Assurer le « suivi historique » de la LDL.

La LDL poursuit l'utilisation du plan de classification documentaire mis en place en 2016 et le bonifie au besoin.

S'est également poursuivi l'archivage des documents publiés par la LDL en faisant les dépôts nécessaires à la BAnQ et au dépôt légal à Ottawa.

5.2 SECTION RÉGIONALE

Objectif 2018-2019 :

- Renforcer les liens entre la Ligue des droits et libertés et la section de Québec.

La LDL et la section de Québec poursuivent leur collaboration et leur concertation, tenant compte des dossiers portés respectivement par chacune des deux partenaires. La section a notamment donné un gros coup de main pour la mission d'observation du G7 en juin 2018.

La section de Québec a engagé un nouveau coordonnateur pour remplacer Sébastien Harvey qui a quitté après plusieurs années. Maxim Fortin en est entré en fonction en janvier 2019. Le Conseil d'administration remercie Sébastien Harvey pour son travail.

5.3 CA ET CE

Objectif 2018-2019 :

- Assurer la vie démocratique interne de la LDL.

Le conseil d'administration s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2018-2019. En septembre, au moment de la reprise des activités, il a vu à l'élaboration plus précise du plan d'action de l'année. Il a également suivi de près, tout au long de l'année, les démarches en lien avec le financement et la promotion de la LDL.

Il s'est intéressé aux différents dossiers sur lesquels la LDL est active et a suivi les représentations faites au nom de la LDL auprès de différentes organisations et coalitions.

Le conseil exécutif s'est réuni à 8 occasions. Il est responsable auprès du CA de l'administration courante de la LDL, de son fonctionnement démocratique, de ses campagnes de recrutement et de collectes de fonds, de l'organisation du travail de la permanence, du rayonnement et de la réputation de la LDL, des relations avec la section régionale de la LDL. Il assure le suivi des dossiers entre les rencontres du conseil d'administration.

5.4 TRANSITION

Objectif 2018-2019 :

- Faciliter la transition et l'intégration d'une nouvelle personne à la coordination.

Nicole Filion a quitté la coordination de la LDL en août 2018. Eve-Marie Lacasse l'a remplacée. Encore une fois, un énorme coup de chapeau à Madame Filion et un chaleureux mot de bienvenue à Madame Lacasse.

Un plan détaillé avait été élaboré visant à assurer l'intégration de la nouvelle coordinatrice. Ce plan a fort bien fonctionné.

5.5 PERMANENCE

Lysiane Roch a quitté le poste de responsable des communications en janvier dernier. Nous la remercions pour les six ans qu'elle a passés à la LDL. Suite à ce départ, Elisabeth Dupuis est entrée en

fonction le 21 janvier 2019. La LDL poursuit ses efforts en vue de combler un poste de responsable du développement du membership.

La permanence de la LDL veille au développement de stratégies destinées à un meilleur contrôle de la charge de travail de l'équipe de la permanence. A cette fin, l'équipe de travail tient des rencontres régulières qui permettent d'assurer la planification du travail tout au long de l'année.

5.6 FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME (FIDH)

Objectif 2018-2019 :

- *Maintenir nos liens de communication avec la FIDH*

La LDL n'a pas eu l'occasion cette année de solliciter l'intervention de la FIDH dans l'un ou l'autre des dossiers qu'elle porte. La FIDH tient son congrès triennal en octobre 2019 et nous évaluons notre capacité financière d'y assister vu l'impossibilité pour la FIDH de contribuer cette fois encore à notre participation à ce congrès

5.7 AMÉLIORER NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE VIE ASSOCIATIVE ET MILITANTE

En 2018-2019, nous avons organisé une soirée militante et avons commencé à développer des pratiques plus inclusives.

SOIRÉE MILITANTE

En 2018-2019, nous avons organisé une soirée militante dont l'objectif était de favoriser des moments d'échanges et de mobilisation entre les membres de la LDL. Cette soirée, qui a eu lieu le 12 novembre 2018, portait sur la montée de l'extrême droite au Québec et le rôle d'une organisation de défense collective des droits comme la LDL. Environ 25 membres ont participé à cette discussion.

DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES INCLUSIVES

En 2018-2019, nous avons porté un effort particulier au choix des salles pour nos réunions et événements afin qu'elles soient toutes accessibles aux personnes à mobilité réduite, et avons commencé à développer une liste de lieux accessibles. Nous avons aussi commencé des démarches pour déménager les locaux de la LDL afin que nous soyons dans un lieu accessible. Ces démarches ont rapidement porté fruit. Si tout se passe comme prévu, les bureaux de la LDL emménageront début juin à la Maison Parent-Roback sise rue Jean-Talon à Montréal.

Nous continuons de nous assurer que la contribution financière ne soit pas être un obstacle à la diffusion de nos publications et à la participation à nos activités. Nous fixons des tarifs qui font en sorte que les personnes et organisations qui en ont les moyens puissent soutenir la LDL et permettent d'offrir la possibilité à d'autres d'y participer avec un tarif réduit ou gratuitement.

6. SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

L'année 2018-2019 a commencé sous le signe du renouveau pour la Section Québec de la Ligue des droits et libertés. Grâce à une collaboration avec le Groupe d'étude en droits et libertés (GEDEL) de la Faculté de droit de l'Université Laval, nous avons lancé notre nouvelle collection d'ateliers *Les droits de la personne en action!* Plus d'une quarantaine d'ateliers ont été donnés dans la région de Québec, dans différents organismes communautaires, centres de formation, écoles et maisons de jeunes. L'atelier sur le droit à la vie privée « Comment se protéger à l'ère numérique? » et celui sur le droit à l'égalité « Peut-on être raciste ou sexiste sans le savoir? » ont été particulièrement sollicités.

À la suite du départ de Sébastien Harvey, coordonnateur de la Section Québec depuis de nombreuses années, nous avons procédé à l'embauche de Maxim Fortin, politologue et militant impliqué dans différents mouvements sociaux de la région de Québec. La Ligue des droits et libertés tient d'ailleurs à remercier Sébastien pour toutes ses années de loyaux services, son dévouement et ce qu'il a accompli pour l'organisation.

Organisme accompagnant un groupe de personnes ayant porté plainte pour profilage politique à la suite d'une arrestation de masse survenue le 27 avril 2012, la Section Québec a poursuivi son soutien en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). La cause est actuellement en délibéré au Tribunal des droits de la personne. Par ailleurs, la LDL-QC continue de s'impliquer dans la *Coalition pour le droit de manifester*, structure réunissant divers organismes communautaires et citoyens de la région de Québec. Cette coalition tente d'amener la ville de Québec à lever les entraves au droit de manifester contenues dans la plus récente version du *Règlement sur la paix et le bon ordre* (R.V.Q 1091) de la ville de Québec. Notons aussi que des discussions entre la Section Québec et la CDPDJ concernant d'éventuelles collaborations dans le dossier du profilage politique, racial et social ont également eu lieu.

Du côté de la lutte au racisme, l'un des axes de travail prioritaires de la Section Québec depuis cette année, la LDL-QC a tout d'abord soutenu l'organisation de la commémoration citoyenne de l'attentat de la grande mosquée de Québec en prêtant main forte au comité organisateur de l'événement *29 janvier 2017 : je me souviens*. De plus, la Section Québec a relancé la *Coordination des actions contre le racisme à Québec*, structure souple permettant de faire converger les acteurs de l'antiracisme à Québec et de les mettre en réseaux. Aussi, la LDL-QC a mis sur pied le *Comité femmes d'ici et d'ailleurs égales en droits*. Ce comité, coordonné par notre organisatrice communautaire Marielle M'Bangha, se veut un espace de prise de parole et d'empowerment féministe et antiraciste pour les femmes immigrantes et racisées de la région de Québec.

7. LISTE DES MEMBRES DU CA ET DU CE DE LA LDL, DE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE AINSI QUE DES COMITÉS DE TRAVAIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMPRENANT ÉGALEMENT LE CONSEIL EXÉCUTIF:

Christian Nadeau (président), Vincent Greason (1er vice-président), Lucie Lamarche (2e vice-présidente), Samuel Blouin (secrétaire), Anne St-Cerny (trésorière), ainsi que les administratrices et administrateurs, Aurélie Arnaud, Bill Clennett, Martine Éloy, Pierre-Louis Fortin-Legris, Bochra Manai, Amélie Nguyen, Dominique Peschard, Alexandra Pierre, Jacinthe Poisson et Will Prosper.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE :

Karina Toupin, adjointe à la coordination, Lysiane Roch, chargée des communications et de dossiers jusqu'en janvier 2019, Elisabeth Dupuis, responsable des communications, de la promotion et du contenu depuis janvier 2019, Nicole Filion, coordonnatrice jusqu'en août 2018, Eve-Marie Lacasse, coordonnatrice depuis août 2018.

LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE :

Denis Barrette, Emilie Charrette, Véronique Fortin, Nicole Filion, Pierre-Louis Fortin-Legris, Lucie Lemonde, Philippe Miquel, Jacinthe Poisson, Mylène Lafrenière-Abel.

MESURES ANTITERRORISTES ET SURVEILLANCE DES POPULATIONS :

Alexandra Bahary, Denis Barrette, Martine Éloy, Nicole Filion, Dominique Peschard, Anne Pineau.

RACISME ET EXCLUSION SOCIALE :

Samuel Blouin, Sam Boskey, Martine Éloy, Nicole Filion, Dominique Peschard, Magalie René, Julien Caffin, Paul-Étienne Rainville.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES :

Samuel Blouin, Alexandre Carrier, Nicole Filion, Francine Gagné, Denis Langlois, Dominique Peschard.

MEMBERSHIP ET FINANCEMENT :

Aurélie Arnaud, Samuel Blouin, Bill Clennett, Christian Nadeau, Amélie Nguyen, Will Prosper, Karina Toupin.

SOIRÉE-BÉNÉFICE :

Christian Nadeau, Karina Toupin.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PROTECTION SOCIALE :

Bill Clennett, Nicole Filion, Vincent Greason, Lucie Lamarche, Donald Nolet, Danielle Fournier, Anne-Marie de la Sablonnière, Nicole Jetté.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET DE GUIDE SUR LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET LES ENTRAVES AU DROIT DE MANIFESTER :

Lucie Lemonde, Vincent Greason, Nicole Filion, Émilie Charrette.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRATIQUES POLICIÈRES :

Pier Bélisle, Nicole Filion, Lynda Khélil, Pierre-Louis Fortin-Legris, Dominique Peschard.

COMITÉ REVUE DROITS ET LIBERTÉS AUTOMNE 2018 :

Dominique Peschard, Lysiane Roch, Alain Arseneault, Pier Bélisle, Lynda Khélil

COMITÉ REVUE DROITS ET LIBERTÉS PRINTEMPS 2019 :

Elisabeth Dupuis, Dominique Peschard.

ANNEXE 1 - LISTE DES COMMUNIQUÉS, INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES, PUBLICATIONS, REPRÉSENTATIONS, ÉVÈNEMENTS ET KIOSQUES EN 2018-2019

1.1 COMMUNIQUÉS ET INTERVENTIONS MÉDIATIQUES

MISSION CONJOINTE D'OBSERVATION DU G7

- Référence à la LDL dans un article de La Presse, « La Malbaie transformée en forteresse pour le sommet du G7 », le 8 mai 2018.
- Référence à la LDL dans un article de La Presse, «Sommet du G7: une nouvelle arme de contrôle de foule suscite des questions», le 26 mai 2018.
- Entrevue à TVA Gatineau sur la mission au G7, le 4 juin 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de La Presse, «G7: des observateurs sur place pour documenter les violations des droits de la personne», le 6 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de Vice, «La GRC aurait contacté des manifestants en avance du sommet du G7», le 6 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de TVA Nouvelles, «Le travail des policiers sera scruté à la loupe pendant le G7», le 6 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Journal de Québec, «Travail des policiers au G7: Coiteux va créer un comité d'observateurs», le 6 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de la Presse Canadienne, «Policiers au G7: Québec nomme trois observateurs», le 6 juin 2018.
- Communiqué et conférence de presse annonçant le début de la mission conjointe d'observation du G7, le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de Droit de parole, «G7 : Amnistie internationale et la Ligue des droits et libertés sur place», le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Devoir, «La police de Québec n'écarte pas la possibilité de procéder à des arrestations de masse», le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de Radio-Canada, «G7 : les débordements seront scrutés par la Ligue des droits et libertés et Amnistie internationale», le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Journal de Québec, «Une première manif sous haute surveillance», le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Montmontcalm, «Manifestation du 7 juin contre le G7 : plus de peur que de mal», le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du journal Le droit, «G7: l'instauration d'un climat de «peur» dénoncée», le 7 juin 2018
- Référence à la LDL dans un article de The Canadian Press «Quebec City streets peaceful so far, but bracing for G7 protesters», le 7 juin 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de The Canadian Press «Quebec City protesters end tense but mainly peaceful demonstration», le 7 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Journal de Québec, «G7: Amnistie internationale en mission d'observation pour améliorer les conditions des détenus», le 7 juin 2018.

- Entrevue à l'émission «15-18» à la radio de Radio-Canada au sujet de la mission d'observation menée lors du G7, le 7 juin 2018.
- Entrevues dans les radios francophones de *Radio-Canada Première*, au sujet de la mission d'observation du G7, le 7 juin 2018.
- Entrevue à l'émission « Gravel le matin » à la radio de *Radio-Canada* au sujet de la mission d'observation menée lors du G7, le 8 juin 2018.
- Entrevue à la radio de *Radio-Canada* à Québec, au sujet de la mission d'observation menée lors du G7, le 8 juin 2018.
- Entrevue à la radio de *CKIA* au sujet de la mission d'observation menée lors du G7, le 8 juin 2018.
- Entrevue à l'émission à la télévision de *Radio-Canada* de Québec au sujet de la mission d'observation menée lors du G7, le 8 juin 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de la *Gazette* « G7 summit protesters play game of cat and mouse with Quebec City police », le 8 juin 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de The Canadian Press, « Anti G7 protesters, unions and environmentalists march in Old Quebec », le 9 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de la Presse Canadienne, « Les militants se préparent à manifester toute la journée à Québec contre le Sommet du G7 », le 9 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de la Presse Canadienne, « G7: quelques centaines de personnes à la principale manifestation à Québec », le 9 juin 2018.
- Entrevue à la radio de Radio-Canada à Québec au sujet de la mission d'observation du G7, « G7 : les policiers sont-ils trop nombreux dans les rues de Québec? », le 9 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Soleil, « La répression policière du G7: «une honte pour notre démocratie» », le 9 juin 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de La Presse, « Policiers munis d'armes d'assaut: «extrêmement préoccupant », le 9 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Soleil, « Jour 1 du G7: une journée tout sauf normale », le 9 juin 2018 .
- Référence à la LDL dans un article du Reuters, « Heavy security quells scattered protests at Canada G7 summit », le 9 juin 2018.
- Communiqué faisant le bilan préliminaire de la mission d'observation menée lors du G7, le 10 juin 2018.
- Entrevue à la télévision de Radio-Canada à Québec au sujet de la mission d'observation du G7, le 10 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Soleil, «G7: les comportements policiers dénoncés par la Ligue des droits et libertés», le 10 juin 2018.
- Entrevue et Référence à la LDL dans un article du Soleil, «G7: une vigile en soutien aux manifestants arrêtés», le 10 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du journal Mon quartier, « Derniers rassemblements face au G7 et aux arrestations », le 10 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article de Radio-Canada, « Un rassemblement pour la libération des manifestants anti-G7 arrêtés », le 10 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Devoir, « La Ligue des droits et Amnistie internationale dénoncent les méthodes policières », le 10 juin 2018.
- Entrevue à CKIA au sujet du bilan de la mission d'observation du G7, le 11 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Journal de Québec, «G7: le travail des policiers quasi «impeccable», affirme le ministre Pierre Arcand», le 11 juin 2018.
- Entrevue à TVA sur le bilan de la mission du G7, «Les forces policières auraient contribué à créer un «climat de peur» autour du G7 », le 11 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Journal de Québec, «Arrestations au G7: un regroupement dénonce une «répression judiciaire», le 13 juin 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Devoir, « Le déploiement policier au G7 était «excessif » » le 3 août 2018.
- Conférence de presse et communiqué conjoint avec Amnistie internationale pour la sortie du rapport de la mission d'observation indépendante du G7, 19 septembre 2018.

- Entrevue à la radio de Radio-Canada sur le rapport de la mission d'observation du G7, le 19 septembre 2018.
- Entrevue à l'émission « 15-18 » de la radio de *Radio-Canada* sur le rapport de la mission d'observation du G7, le 19 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de *Radio-Canada*, « Violations des droits et libertés lors des manifestations anti-G7 », le 19 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de *La Presse canadienne*, « La mission d'observation au G7 de Charlevoix conclut à de multiples violations de droits humains », le 19 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du *Devoir*, « Quoi surveiller aujourd'hui? », le 19 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du *Journal de Québec*, « G7: sombre bilan pour Amnistie internationale et la Ligue des droits et libertés », le 19 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de *TVA*, « Un rapport évoque plusieurs violations à la liberté d'expression au G7 », le 19 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du *Journal de Montréal*, « Le DPCP se défend d'avoir prolongé indument des détentions durant le G7 », le 21 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de *La Presse canadienne*, « G7: le Directeur des poursuites criminelles et pénales vient rectifier les faits », le 21 septembre 2018.
- Communiqué avec Amnistie internationale de suivi sur la sortie du rapport de la mission d'observation indépendante du G7, le 21 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de *Radio-Canada International*, « Plusieurs violations à la liberté d'expression au dernier Sommet du G7 », le 21 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du *Soleil*, « Des manifestants anti-G7 poursuivent aux petites créances », le 6 décembre 2018.

LOI SUR LE LOBBYISME (LOI 56)

- Communiqué conjoint soulignant la mort au feuillet du projet de loi 56, lequel visant à assujettir tous les OSBL à la Loi sur le lobbyisme, le 19 juin 2018.

FEMMES DÉTENUES

- Lettre ouverte cosignée avec les autres organisations membres de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) sur la situation des femmes détenues au Québec, le 20 juin 2018.
- Communiqué de presse avec les organisations membres de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) pour faire pression sur les partis politiques dans le cadre de la campagne électorale, le 24 septembre 2018.
- Entrevue de Lucie Lemonde comme porte-parole de la LDL au 1518 sur la question des femmes incarcérées au Leclerc et la nécessité pour les partis politiques en campagne électorale de se positionner, le 24 septembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de *Radio-Canada*, « Nouveau cri d'alarme contre la détention de femmes à la prison Leclerc », le 25 septembre 2018.
- Entrevue à l'émission de Jean-François Guérin à LCN sur la détention des femmes au Leclerc, le 27 septembre 2018.
- Communiqué avec les organisations membres de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) sur les conditions de détention au Leclerc, le 5 décembre 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article du *Métro*, « Québec nie la détérioration des conditions de vie à la prison Leclerc », le 5 décembre 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de *Montreal Gazette*, « Rights activists, inmates decry 'nightmare' state of Leclerc prison », le 21 décembre 2018.
- Avis aux médias pour la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, le 30 janvier 2019.
- Article concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, *La Presse*, 30 janvier, <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/actualites-judiciaires/201901/30/01-5212933-etablissement-leclerc-deux->

detenues-deposent-une-demande-dinjonction.php?fbclid=IwAR3R4D2xRxwkXHjXyZhb6ijdzok__Mkim6pUYO54qBpc7qn581-rF1zoGU.

- Communiqué de presse sur la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, le 31 janvier 2019.
- Article concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, Radio-Canada, le 31 janvier 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1150163/prison-leclerc-conditions-detention-tribunaux-injonction?partageApp=appInfoOS&accesVia=partage&fbclid=IwAR2pXkydaGmdIZ6-svYRFJ2f4TQ-HErec76TCF4yi-EQCZOCOIHrknuAcg0>
- Article concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, Journal Métro, le 31 janvier 2019, <https://journalmetro.com/actualites/montreal/2090490/prison-leclerc-la-cour-superieure-propose-une-procedure-acceleree/>
- Article concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, Le Devoir, le 31 janvier 2019, <https://www.ledevoir.com/societe/546810/mauvaises-conditions-de-detention-pour-les-femmes-a-la-prison-leclerc>
- Article concernant requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, CBC News, le 31 janvier 2019, <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/leclerc-laval-conditions-1.5000651>
- Entrevue avec Lucie Lemonde concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, émission Les effrontées, , le 5 février 2019, <https://www.qub.radio/...>,
- Article concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc , Journal de Montréal (QUB Radio), le 5 février 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/02/05/la-prison-leclerc-pour-femmes-un-penitencier-completement-scrap?fbclid=IwAR2e75naA2TU3ktMRVaMc1iD9CMelDJmE_I91-E7EADUFHYd_mF5YaoNNsU
- Entrevue avec Louise Henry, concernant la requête en injonction concernant la dégradation des conditions de détention à la prison Leclerc, émission Dutrizac de 6 à 9, le 6 février 2019, <https://www.qub.radio/...>,
- Entrevue avec Lucie Lemonde, concernant le dossier des femmes détenues à la prison Leclerc, émission L'heure du monde, le 7 mars 2019, <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/l-heure-du-monde/episodes/428668/audio-fil-du-jeudi-7-mars-2019>
- Communiqué de presse concernant la rencontre CASIFQ et sous-ministre de la Sécurité publique pour le dossier de la prison Leclerc, le 7 mars 2019.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Entrevue et référence à la LDL dans un article du Métro, «L'administration Plante toujours «en réflexion» pour abroger le règlement P-6», le 26 juin 2018.

RACISME SYSTÉMIQUE

- Référence à la LDL dans un article de Radio-Canada, « Le racisme systémique fera bien l'objet d'une consultation publique à Montréal », le 17 août 2018.
- Référence à la LDL dans un texte d'opinion sur le racisme systémique, La Presse, le 29 janvier 2019, http://plus.lapresse.ca/screens/f23a0da3-abe0-4363-a684-9fbae62a11f3__7C__0.html?fbclid=IwAR2FWjLzyAsclSdf0BrZPRyXzDq24DcKAXSQNxg8PzwwRSWPj4-9JVmvsd0
- Article concernant le port des signes religieux avec mention de Lucie Lamarche, porte-parole de la LDL, SRC, le 8 février 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1152002/qs-masse-nadeau-dubois-immigration-religion?fbclid=IwAR1j1DVj5Ymw6o6UElonaXmzenEjhrdhBShuvFzVhg6-QiDD0nf8cZA8Zxg>

- Article concernant le port des signes religieux avec mention de Lucie Lamarche, porte-parole de la LDL, Huffington Post, le 8 février 2019, https://quebec.huffingtonpost.ca/2019/02/09/laicite-qs-reflexion_a_23665495/?ncid=fcbklnkcahpmg00000009&utm_campaign=share_twitter&ec_carp=8161329901412801963&ec_carp=9182847630126080256
- Communiqué sur la Semaine d'actions contre le racisme, le 20 mars 2019.
- Communiqué sur le projet de loi 21, le 28 mars 2019.
- Conférence de presse avec six autres organisations (Centre justice et foi, Amnistie internationale, Conseil régional FTQ, FFQ, Table de concertation contre le racisme systémique, Paroles de Femmes), en réaction au projet de loi 21, le 29 mars 2019.
- Clip concernant la conférence de presse projet de loi 21 au Téléjournal Radio-Canada midi, le 29 mars 2019.
- Entrevue concernant le projet de loi 21 avec Lucie Lamarche, TVA Nouvelles, le 29 mars 2019.
- Article concernant le projet de loi 21, La Presse, le 29 mars 2019 https://www.lapresse.ca/actualites/politique/201903/29/01-5220083-laicite-des-groupes-demandent-le-retrait-du-projet-de-loi.php?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter
- Article concernant le projet de loi 21, Radio-Canada, le 29 mars 2019 https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161341/caq-laicite-opposition-groupes?utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter
- Article concernant le projet de loi 21, Le Devoir, le 30 mars 2019, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/551087/un-projet-de-loi-raciste>
- Article concernant le projet de loi 21, Le Devoir, le 31 mars 2019, <https://www.msn.com/fr-ca/actualites/quebec-canada/fran%C3%A7ois-legault-sadressera-aux-qu%C3%A9bécois-ce-soir/ar-BBVsnFI>
- Extrait entrevue concernant le projet de la loi 21, Radio-Canada, émission 15-18, le 29 mars 2019

ENVIRONNEMENT

- Communiqué de presse pour dénoncer l'interprétation abusive de la Loi électorale par le DGEQ, qui a sommé Équiterre de retirer de son site internet un comparatif des réponses gouvernementales sur la question de l'environnement, le 22 septembre 2018.
- Communiqué interpellant le gouvernement Legault sur la lutte au changement climatique et la nécessité d'entamer une transition juste, le 27 novembre 2018.
- Communiqué de presse conjoint La Planète s'invite au communautaire, le 15 avril 2019.

ACCÈS À LA JUSTICE

- Lettre ouverte cosignée par les membres de la Coalition pour l'aide juridique, « Le temps est venu de moderniser l'aide juridique » (Lucie Lamarche signataire de la LDL), publiée dans *Le Soleil*, le 2 octobre 2018.

DROITS HUMAINS

- Communiqué rappelant au nouveau gouvernement son obligation de respecter les droits humains de toutes et tous, le 5 octobre 2018.
- Lettre ouverte du président Christian Nadeau sur le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, *Le Devoir*, le 10 décembre 2018.
- Lettre ouverte du président de la Ligue des droits et libertés, Christian Nadeau, sur l'État de droit, *Le Devoir*, le 3 novembre 2018.
- Communiqué sur le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 7 décembre 2018.

POLICE

- Communiqué et conférence de presse conjointe dévoilant des lettres faisant état d'entraves aux enquêtes du BEI par différents corps de police, le 5 novembre 2018.
- Reportage en direct de *Radio-Canada* au téléjournal midi sur la conférence de presse sur le Bureau des enquêtes indépendantes, le 5 novembre 2018.

- Reportage de la radio 98,5FM sur la conférence de presse sur le Bureau des enquêtes indépendantes, le 5 novembre 2018.
- Référence dans un article de Radio-Canada, « Il y a de « graves dysfonctionnements » au BEI, accusent certains groupes », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de La Presse Canadienne, « Des organismes réclament des mesures pour que cessent les entraves au BEI », le 5 novembre 2018.
- Référence à LDL dans un article du Huffington Post, « Le SPVM «mine la crédibilité» des enquêtes indépendantes sur la police, selon le BEI », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Métro, « Enquêtes du BEI: des manquements de policiers dénoncés », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Devoir, « Des policiers bafouent les règles du Bureau des enquêtes indépendantes », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Journal de Montréal, « Des corps de police auraient entravé le travail du BEI », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de CTV, « Police are disrespecting Quebec's independent investigators, say civil liberties groups », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de Montreal Gazette, « Cops are ignoring Quebec's police watchdog rules, activists say », le 5 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de CBC, « Quebec forces routinely break law requiring officers to report independently to police watchdog: BEI head », le 5 novembre 2018.
- Entrevue à l'émission de Jean-François Guérin à LCN sur les lettres faisant état d'entraves aux enquêtes du BEI par différents corps de police, le 6 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article de Radio-Canada, « Le futur chef du SPVM ouvert à l'idée d'audiences disciplinaires publiques », le 9 novembre 2018.
- Référence à la LDL dans un article du Devoir, « Le chef du SPVM explique sa vision de l'organisation », le 10 novembre 2018.
- Entrevue et référence à la LDL dans un article de Montreal Gazette, « Montreal police unveil racial-profiling plan as lawsuit threatened », le 11 décembre 2018.
- Communiqué sur les lacunes du plan stratégique du SPVM pour contrer le profilage racial et social, le 14 décembre 2018.
- Communiqué sur la demande à la Ville de Montréal concernant la tenue d'une consultation publique sur les méthodes d'intervention du SPVM, le 30 janvier 2019.
- Article sur la demande à la Ville de Montréal concernant la tenue d'une consultation publique sur les méthodes d'intervention du SPVM, La Presse, le 30 janvier 2019, http://plus.lapresse.ca/screens/ec03de2d-16b1-4ccb-b40e-ea47c31a50e1__7C__0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal%2BShare&utm_content=Screen&fbclid=IwAR1dsp8InXcA_pgvpR-kJvfXXnr-RgTiGnAVrOaeqYhfCzSbnBZSfeQgXjA
- Communiqué Projet pilote des caméras portatives – une consultation publique est nécessaire caméra de surveillance, le 4 février 2019.
- Article concernant le projet pilote des caméras portatives, 24 heures, le 6 février 2019, https://www.journaldemontreal.com/2019/02/06/cameras-portatives-au-spvm-montreal-napas-lintention-de-les-implanter?fbclid=IwAR2cmD2CsAjLv9PS4u0rZek7I--rf3cl1N3inTBB0mzdZOkmXtk3-SnOM_U
- Entrevue à l'émission de radio (93.5) Homerun avec Denis Barrette concernant le projet pilote des caméras portatives, 6 février 2019, émission Homerun, CBC, Radio One (trouver lien)
- Entrevue à l'émission de télé Daybreak à CBC avec Denis Barrette au sujet du projet pilote des caméras portatives, le 6 février 2019
- Article concernant le projet pilote des caméras portatives, CBC News, le 7 février 2019 <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-body-cameras-philip-1.5008708>
- Extrait d'article d'Elise Solomon de la revue Droits et libertés, automne 2018, paru dans le journal Le Devoir, le 19 février 2019
- Communiqué sur la mort de Pierre Coriolan et formation policière, le 1er mars 2019.

- Article sur la mort de Pierre Coriolan et formation policière, le 2 mars 2019, <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/montreal-video-police-shooting-coriolan-1.5039238>
- Article sur la mort de Pierre Coriolan et formation policière, La Presse, le 2 mars 2019, http://plus.lapresse.ca/screens/f4e3f434-85e3-4f53-8f9d-f9c97947a16d__7C__0.html?utm_medium=Facebook&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen&fbclid=IwAR1LJ3LwlgKKXgf9uGpOMztsqvvCNxyye8BK7rRKHDN_ecSccxIX4P5AjI0
- Communiqué sur le BEI qui doit mettre à l'amende la Régie intermunicipale de Thérèse-De Blainville, le 19 mars 2019.
- Article sur le BEI doit mettre à l'amende police de Thérèse-de Blainville, TVA Nouvelles, 19 mars 2019, <https://www.tvanouvelles.ca/2019/03/19/la-ligue-des-droits-et-libertes-veut-une-amende-pour-la-regie-intermunicipale-de-police-therese-de-blainville-1>
- Article sur le BEI doit mettre à l'amende police de Thérèse-de Blainville, Journal de Montréal.com, le 19 mars 2019, <https://www.journaldemontreal.com/2019/03/19/la-ligue-des-droits-et-libertes-veut-une-amende-pour-la-regie-intermunicipale-de-police-therese-de-blainville>
- Communiqué sur le refus de la Ville de Montréal de tenir une consultation publique, le 27 mars 2019.

ACTIVITÉS LA LDL

- Avis aux médias sur le 10^e spectacle bénéfique de la LDL, le 24 janvier 2019.
- Avis aux médias sur le lancement de la revue Droits et libertés à Gatineau, le 28 janvier 2019.
- Article sur le lancement de la revue Droits et Libertés, journal Le Droit, le 5 février 2019, <https://www.ledroit.com/actualites/societe/la-ligue-des-droits-et-libertes-veut-une-police-plus-humaine-b55f84a7aa0265093efa6a85e3819e84>.

1.2 INTERVENTIONS POLITIQUES ET JURIDIQUES

INTERVENTIONS DEVANT LES INSTANCES CANADIENNES, QUÉBÉCOISES ET AUTRES

- Demande de rencontre auprès de Nathalie Goulet, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif et d'Alex Norris, également conseiller élu et désigné Conseiller associé à la sécurité publique, pour faire le point sur le dossier des armes utilisées par le Service de police de la Ville de Montréal, le 4 juin 2018.
- Intervention devant la Commission de sécurité publique de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'étude publique sur l'encadrement des manifestations, le 26 juin 2018.
- Rencontre avec Nathalie Goulet, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif et d'Alex Norris, également conseiller élu et désigné Conseiller associé à la sécurité publique, pour faire le point sur le dossier des armes utilisées par le Service de police de la Ville de Montréal, le 27 juin 2018.
- Intervention de Nicole Filion auprès de la directrice du contentieux de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse concernant notre plainte pour profilage politique qui date de septembre 2013, le 18 septembre 2018
- Demande de rencontre (suivi) avec Nathalie Goulet, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif et d'Alex Norris, également conseiller élu et désigné Conseiller associé à la sécurité publique, afin de tenir une rencontre de travail avec eux sur la question des armes intermédiaires du SPVM et la désescalade, le 24 septembre 2018.
- Demande (conjointe avec Amnistie internationale) de rencontre avec le ministre de la Sécurité publique suite à la publication du rapport de la mission d'observation indépendante du G7, le 18 septembre 2018.
- Envoi du rapport de la mission d'observation indépendante du G7 à diverses autorités politiques québécoise, onusienne et canadienne, le 20 septembre 2018.
- Demande de rencontre auprès de la Protectrice du citoyen avec la CASIFQ pour le suivi des conditions de détention des détenues au Leclerc, le 9 octobre 2018.

- Rencontre avec Nathalie Goulet, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif et Alex Norris, également conseiller élu et désigné Conseiller associé à la sécurité publique, pour faire le suivi de notre rencontre de juin, notamment sur la question d'une consultation de la Commission de sécurité publique sur les armes utilisées par le Service de police de la Ville de Montréal et la désescalade, le 29 octobre 2018.
- Rencontre avec le Comité de parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement à Ottawa (Dominique Peschard et Denis Barrette), le 30 octobre 2018.
- Présentation écrite sur les conditions de détention à la prison Leclerc pour le Comité contre la torture de l'ONU, novembre 2018.
- Lettre adressée à Nathalie Goulet, conseillère élue à la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique au Comité exécutif et Alex Norris, également conseiller élu et désigné Conseiller associé à la sécurité publique, afin qu'une séance de la Commission sur la sécurité publique soit tenue en urgence afin d'examiner les pratiques du SPVM en lien avec le BEI, le 7 novembre 2018.
- Rencontre avec la Protectrice du citoyen sur la question des femmes détenues au Leclerc, le 9 novembre 2018.
- Participation et organisation à la rencontre collective avec le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la santé dans le cadre de son examen du Canada, le 13 novembre 2018.
- Prise de parole lors du lancement du rapport de recherche « Le profilage racial dans les pratiques policières : Points de vue et expériences de jeunes racisés à Montréal, le 4 décembre 2018.
- Demande de rencontre auprès de la ministre de la Sécurité publique et de la ministre de la Justice sur les conditions de détention au Leclerc, le 10 décembre 2018.
- Rencontre avec Christine St-Pierre, députée d'Acadie et porte-parole en matière de sécurité publique pour le Parti libéral du Québec sur les conditions de détention des femmes à la prison Leclerc, le 15 janvier 2019.
- Rencontre avec le député d'Hochelaga-Maisonneuve et responsable des questions de justice et de sécurité publique de Québec solidaire, Alexandre Leduc, le 18 janvier 2019.
- Rencontre avec le président par intérim de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse sur la révision législative de la Charte des droits et libertés de la personne, le 28 janvier 2019.
- Rencontre avec la députée du PQ Lorraine Richard, porte-parole en matière de sécurité publique, sur les conditions de détention des femmes à la prison Leclerc, le 29 janvier 2019.
- Intervention devant la Commission de sécurité publique de la Ville de Montréal, dans le cadre de la séance sur le projet pilote de caméras portatives du SPVM, le 1^{er} février 2019.
- Rencontre avec la Commission des droits de la personne et de la jeunesse concernant la plainte pour profilage politique de 2013, le 1^{er} mars 2019.
- Rencontre avec des membres de la CASIFQ avec le sous-ministre aux Services correctionnels, M. Longtin, concernant les conditions de détention des femmes à la prison Leclerc, le 7 mars 2019.
- Participation à la démarche de consultation initiée par l'Association québécoise des organisations en coopération internationale (AQOCI) sur la Stratégie nationale fédérale du Programme 2030 des Objectifs de développement durable, mars-avril 2019.
- Intervention devant la Commission de sécurité publique de la Ville de Montréal, dans le cadre de la séance sur la désescalade et les populations vulnérables, le 9 avril 2019.

LETTRE ET CAMPAGNE DE LETTRES

- Campagne de lettres de la LDL demandant à la Commission de sécurité publique de Montréal d'organiser une consultation publique sur les méthodes d'intervention du SPVM, 24 organisations ont signé, le 28 janvier 2019.
- Lettre à la Direction des enquêtes de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse concernant les délais dans notre dossier de plainte contre la Ville de Montréal et le SPVM, le 15 janvier 2019.

APPUIS

- Appui au communiqué du Front commun pour la transition énergétique dénonçant le rachat du pipeline Trans Mountain, le 29 mai 2018.
- Appui à la lettre initiée par Médecins québécois pour le régime public (MQRP) interpellant le premier ministre Philippe Couillard sur l'enjeu des enfants qui sont transportés seuls pour les évacuations aéromédicales, le 5 juin 2018.
- Appui à la campagne du MASSE sur l'accessibilité au chômage dans une perspective féministe, le 21 juin 2018.
- Adhésion à la déclaration pré-campagne électorale de la Coalition Main rouge intitulée « En campagne pour contrer le démantèlement de notre filet social », le 26 juin 2018.
- Appui à la famille Rodriguez (demande de résidence permanente pour motifs humanitaires) à Immigration Canada, le 30 août 2018
- Appui à la campagne « En campagne pour contrer le démantèlement de notre filet social », de la Coalition main rouge dans le cadre de la campagne électorale québécoise, capsule vidéo avec le président Christian Nadeau, le 5 septembre 2018.
- Lettre d'appui pour la demande de financement pour le projet de recherche de la professeure en travail social à l'UQAM, Catherine Chesnay, sur les trajectoires sociojudiciaires des femmes racisées à travers le système de justice criminelle, le 24 septembre 2018.
- Appui à la lettre ouverte collective pour l'accès des enfants demandeurs et demandeuses d'asile aux garderies subventionnées, le 26 septembre 2018.
- Cosignataire d'une lettre au ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rogriguez, concernant la réforme du Programme de contestation judiciaire, le 12 octobre 2018.
- Cosignataire d'une lettre de dénonciation de l'intimidation, du harcèlement et de la persécution des défenseur-e-s du territoire de la Sierra Negra au Mexique, adressée aux autorités mexicaines et au consul du Mexique au Canada, le 19 octobre 2018.
- Appui à la lettre ouverte du MASSE sur les femmes et le chômage, le 26 octobre 2018.
- Appui au communiqué de la Coalition meilleure mine sur la poursuite abusive à Grenville-sur-la-rouge, le 9 novembre 2018.
- Cosignataire de la lettre au Premier ministre fédéral sur une loi en faveur du droit au logement du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), le 17 novembre 2018.
- Appui à la lettre adressée à Justin Trudeau, Ginette P. Taylor, Ministre fédérale de la Santé et Ahmed D. Hussen, Ministre fédéral de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, afin qu'ils garantissent que les migrants en situation irrégulière aient accès aux soins de santé essentiels, le 18 novembre 2018.
- Cosignataire de la lettre au Premier ministre fédéral du Conseil national des musulmans canadiens afin que le 29 janvier soit proclamé Journée nationale d'action contre la haine et l'intolérance, le 22 novembre 2018.
- Appui à la Déclaration commune pour un salaire minimum à 15\$, le 20 novembre 2018.
- Lettre aux ministres fédéral et provincial responsable de l'habitation pour la Stratégie de lutte à l'itinérance - Vers un chez soi, en appui au Réseau solidarité ITINÉRANCE Québec, le 30 novembre 2018.
- Appui à la campagne Justice pour les locataires: Réformons la Régie du logement du Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ), le 5 décembre 2018.
- Cosignataire d'une lettre ouverte sur les conclusions du Rapporteur sur le droit à la santé lors de son passage au Canada, le 10 décembre 2018.
- Appui à la campagne de lettre au Ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Ahmed Hussen, pour demander une dispense ministérielle pour M. Ntebo Ebenezer Awungafac, le 11 décembre 2018.
- Appui à la Déclaration d'appui aux avocats de l'aide juridique réclamant la parité de traitement initiée par la CSN, le 17 décembre 2018.
- Appui à la demande d'appui financier de l'Observatoire sur les profilages racial, social et politique au CRSH, le 15 janvier 2019, confirmant que la Ligue des droits et libertés sera partenaire de l'Observatoire.

- Appui à la lettre de professionnel-les de la santé et intervenant-es sociaux pour demander l'accès aux garderies pour les demanduses et demandeurs d'asile, maintenant, le 15 février 2019.
- Appui à la lettre collective demandant au gouvernement fédéral de mettre fin à la discrimination fondée sur le sexe en vertu de la Loi sur les Indiens (cas Sharon McIvor), le 15 février 2019.
- Appui à la revendication de la Fédération des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) concernant le retrait des pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique, le 7 mars 2019, lettre envoyée aux ministères québécois concernés.
- Appui à l'appel pour la « Manifestation contre le racisme et la xénophobie: ici et ailleurs » à Montréal, le 24 mars 2019.
- Appui à la une déclaration qui dénonce la politique canadienne à l'égard de la crise du Venezuela d'Échec à la guerre, le 29 mars 2019.
- Appui à la lettre du Réseau québécois en action communautaire autonome concernant les lignes directrices des Activités relatives au dialogue sur les politiques publiques ou à leur élaboration par les organismes de bienfaisance, le 11 avril 2019.
- Appui à la campagne du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) contre le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du secteur agroalimentaire, le 16 avril 2019.
- Appui à la campagne du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) contre le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du secteur agroalimentaire, le 16 avril 2019.

AUTRES FORMES D'INTERVENTION, Y COMPRIS INDIRECTES

- Participation à la consultation nationale électronique en ligne au sujet des capacités et priorités de la réforme féministe du droit au Canada, organisée par l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD), le 11 septembre 2018
- Participation de Nicole Filion au lancement de *InterReconnaissance – La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, le 5 septembre 2018.
- Exposition du livre sur les 50 ans de la Ligue des droits et libertés dans l'exposition *InterReconnaissance – La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, à l'Écomusée du fier monde, automne 2018.

1.3 PUBLICATIONS

REVUE

- Dossier spécial « Le droit au logement », printemps 2018.
- Dossier spécial « La police au Québec : intouchable? », automne 2018.

RAPPORTS

- « Manifester sous haute surveillance », Rapport de la mission d'observation indépendante du G7 organisée conjointement avec Amnistie internationale, le 19 septembre 2018.

BULLETIN PAR COURRIEL

- 18 infolettres régulières
- 14 infolettres spéciales

VIDÉOS

- Capsule vidéo « La liberté d'expression : pour tout le monde ? », le 10 décembre 2018.
- Capsule vidéo Campagne d'adhésion, avril 2019.

AUTRES PUBLICATIONS

- Article de Martine Éloy dans Relations, numéro 799. décembre 2018 ayant pour titre « G7 : libertés surveillées ».
- Article de Martine Éloy dans la revue Montréal Serai, le 31 mars 2019, « Le racisme systémique... parlons-en! ».

1.4 REPRÉSENTATIONS

- Questions lors de la séance de la Commission de sécurité publique de Montréal sur les engagements de la Ville de Montréal sur la question du profilage, 24 septembre 2018.
- Participation d'Eve-Marie Lacasse et Will Prosper au groupe de discussion de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse sur son exercice de bilan sur le profilage racial et la discrimination systémique des jeunes racisés, le 10 octobre 2018.
- Intervention lors du lancement du documentaire de MADOC « Zone de libre expression » pour présenter le bilan de la mission d'observation du G7, le 15 octobre 2018.
- Lecture d'un texte de Christian Nadeau lors du lancement de la semaine de l'ACA à l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2018.
- Prise de parole de la LDL lors du lancement de l'ouvrage « Lutter pour un toit » de François Saillant, le 25 octobre 2018.
- Questions lors de la séance de la Commission de sécurité publique de Montréal sur la nomination du nouveau chef du SPVM, le 9 novembre 2018.
- Participation à la cérémonie soulignant la Journée internationale des personnes handicapées du bureau du protocole de la Ville de Montréal, le 3 décembre 2018.
- Présentation sur la Ligue des droits et libertés dans un cours de travail social à l'UQO, le 28 novembre 2018.
- Participation à la rencontre de la Table des partenaires de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, le 28 novembre 2018.
- Participation à une rencontre avec la Ville de Montréal sur la révision des règlements municipaux pouvant occasionner du profilage, le 29 novembre 2018.
- Participation à l'assemblée générale régulière du Regroupement des organisations en défense collective des droits, le 29 novembre 2018.
- Participation à la réception de la Ville de Montréal pour le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 5 décembre 2018.
- Participation à la commémoration du 2^e anniversaire de la tuerie à la Grande mosquée de Québec à l'Hôtel de Ville de Montréal, le 29 janvier 2019.
- Participation au comité organisateur du colloque pour le 30^e anniversaire du Tribunal des droits de la personne et de la jeunesse, le 15 mars 2019.
- Participation à la rencontre nationale de consultation du Regroupement des organismes en défense collective des droits, les 10-11 avril 2019.
- Participation à la rencontre de la Table des partenaires de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, le 24 avril 2019.

1.5 ATELIERS DE FORMATION

- Atelier « Surveillance » présenté par Martine Éloy, au Centre de femmes l'Essentielle, Beloeil, le 21 novembre 2018.
- Ateliers (2) « Racisme systémique » à deux groupes dans le cadre d'un cours en travail social (UQAM) présentés par Martine Éloy, le 6 décembre 2018.
- Présentation sur la « Laïcité », par Martine Éloy dans le cadre du Colloque de « Lutttes communes - Intersyndicale », Montréal, le 17 février 2019.
- Atelier « Racisme systémique » présenté par Martine Éloy à des étudiantes du programme Sage-femmes (UQTR) à Trois-Rivières, le 20 février 2019.
- Atelier « Racisme systémique » présenté par Martine Éloy lors d'un cours au CEGEP de Joliette, organisé à l'initiative du CREDIL et du Mouvement d'Éducation Populaire Autonome de Lanaudière, le 26 février 2019.

- Atelier « Racisme systémique » présenté par Martine Éloy lors d'un diner-causerie organisé par la Table de Concertation en développement social de Verdun, le 26 mars 2019.
- Atelier « Laïcité » présenté par Martine Éloy au Centre des femmes D'Main, Valleyfield, le 23 mai 2019.

1.6 CONFÉRENCES, SÉMINAIRES, TABLES RONDES, ÉVÉNEMENTS

- Participation à la table ronde de Montréal du projet « S'ouvrir aux Amériques pour mieux protéger les droits humains et s'engager dans la réconciliation », le 17 mai 2018.
- Visite de groupe de l'exposition « Soulèvement » présenté à la Galerie de l'UQAM, le 11 octobre 2018.
- Présentation sur la liberté d'expression au Congrès de la CSQ, le 16 novembre 2018.
- Soirée des membres sur le rôle d'une organisation comme la Ligue des droits et libertés face à l'extrême droite, le 12 novembre 2018.
- Soirée publique: victoire Atikamekw en protection de la jeunesse avec Constant Awashish, Grand-Chef de la Nation Atikamekw, Me Anne Fournier, avocate pour la Nation Atikamekw et Me Bernard Richard, Conseiller auprès de l'agence Mi'gmaq Child and Family Services du Nouveau-Brunswick, le 26 novembre 2018.
- Soirée publique : La liberté d'expression : pour tout le monde ?, avec Alexandra Pierre, Alexandra Lorange, Marilou Craft, Bochra Manaï, Jérôme Pruneau et Véronique Fortin, le 5 décembre 2018.
- Lancement de la revue « La police au Québec : intouchable? », à Gatineau, 30 janvier 2019.
- Soirée publique « Le racisme systémique et l'islamophobie... parlons-en! » à Montréal, le 31 janvier 2019.
- Soirée bénéfice de la LDL, Party pyjama littéraire, le 7 février 2019.
- Présentation de la position de la LDL sur la laïcité lors la journée de réflexion sur les signes religieux et la laïcité organisée par Québec solidaire, le 9 février 2019.
- Lancement de la revue « La police au Québec : intouchable? », à Montréal, le 11 février 2019.
- Présentation de la position de la LDL sur la laïcité lors du camp de formation de Lutte commune, le 17 février 2019.
- Soirée de mobilisation et d'information sur le travail de la LDL à Montréal, le 27 mars 2019.

1.7 KIOSQUES

- Kiosque dans le cadre du colloque Perspectives féministes sur le logement des femmes à Montréal, le 15 mai 2018.
- Kiosque à la conférence sur le racisme environnemental organisée par Leap Montreal, le 18 février 2019.
- Kiosque à la rencontre du Réseau des femmes de la Fédération autonome de l'enseignement, le 24 avril 2019.